



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Néovacs et le laboratoire UTCBS reçoivent un soutien Lab&Co opéré par le Pôle Universitaire d'Innovation ValoCité dans le cadre de France 2030

Suresnes, le 30 septembre 2026 – 8h30 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies ARN pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, est fière d'avoir reçu un soutien Lab&Co opéré par le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) ValoCité le cadre de France 2030.

Créé dans le cadre de France 2030, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) ValoCité fédère un écosystème unique au cœur de Paris pour accélérer la transformation de la recherche en innovations, start-up et communs d'intérêt général. Le comité de valorisation ValoCité a décerné un financement Lab&Co de 80 000 euros au projet LNPRreg porté par les Drs Nathalie Mignet, responsable de l'Unité de technologies chimiques et biologiques pour la santé (UTCBS, CNRS/UPC/INSERM), et Katia Lemdani, directrice R&D de Néovacs. Ce soutien a pour but de pérenniser le partenariat existant entre les deux entités, avec une ambition de créer un laboratoire commun à terme.

Pour rappel, Néovacs et le laboratoire UTCBS ont débuté une collaboration en mai 2024 pour la conception de nouveaux lipides pour la formulation d'ARNm afin d'induire une réponse anticorps contre des cytokines surexprimées dans le cadre de maladies inflammatoires chroniques (cf. [communiqué de presse](#)). Cette innovation constitue une avancée stratégique dans le domaine des technologies de délivrance, un segment devenu essentiel au développement des thérapies à base d'ARN dans un domaine très concurrentiel avec peu d'acteurs européens.

Ces travaux communs ont donné lieu au dépôt d'une demande de brevet en 2026 protégeant une nouvelle famille de lipides propriétaires destinés à la délivrance de molécules thérapeutiques à base d'ARN messenger (ARNm).

Le projet LNPRreg a pour but le développement de nouvelles NanoParticules Lipidiques (LNPs) permettant la régulation de la réponse immunitaire dans des maladies auto-immunes. Cette approche est un changement de paradigme par rapport à ce qui est proposé jusqu'à présent et peut avoir des impacts pour un large panel de maladies inflammatoires, incluant les maladies auto-immunes et le cancer. Le projet LNPRreg a pour but d'étudier le profil inflammatoire des nouvelles LNPs afin d'adapter leur utilisation au profil de maladie à traiter en évitant toute forme d'exacerbation des symptômes. Cette approche permettra aussi de réduire les coûts pour une approche à long terme.

Pour Nathalie Mignet, cette collaboration illustre ainsi tout l'intérêt des échanges entre recherche académique et privée : « *Le laboratoire apporte son expertise scientifique, tandis que l'entreprise joue un rôle clé dans la valorisation des résultats et à leur développement vers un potentiel thérapeutique.* »

Néovacs apporte un complément de financement à hauteur d'environ 40 000 euros et bénéficiera en retour d'un droit d'exploitation exclusif et mondial sur les lipides utilisés dans la formulation de thérapies ARNm pour l'induction de réponses T régulatrices. A terme, les lipides issus de ce projet pourront être utilisés pour délivrer différents ARNm dans différentes indications, ce qui élargira le champ des maladies ciblées et les partenariats possibles.

Pour rappel, Néovacs participe depuis 2 ans à l'organisation de la rencontre française sur les NanoParticules Lipidiques pour la délivrance d'ARNm (cf. [communiqué de presse](#)), témoignant de son rôle reconnu d'expert dans le domaine.

PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une activité de R&D autour de ses nouvelles plateformes technologiques mRNA et Lipides et met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels.

Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie (ainsi qu'en OS souscrites par la fiducie), laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1 et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.